**FICHE SCHÉMA DE PROCÉDÉ**

Ce document doit être envoyé à l’équipe SOMAEU à l’adresse suivante : [somaeu@environnement.gouv.qc.ca](mailto:somaeu@environnement.gouv.qc.ca), ainsi qu’au contrôle environnemental du Québec de votre direction régionale, dont l’adresse électronique figure à la page d’accueil de la plateforme SOMAEU, dans la section « Comment contacter la direction régionale ». Ce document doit être conservé dans le registre d’exploitation de l’OMAEU.

Les éléments à identifier ou à inscrire sur le schéma de procédé sont les suivants :

1. Le titre « Schéma de procédé de (nom de la ou des municipalités concernées)» clairement présenté;
2. La date de réalisation du schéma;
3. Le tracé schématique et une indication du sens de l’écoulement;
4. La localisation et l’identification du ou des affluents, de l’effluent, des points de mesure du débit à la station et des points d’échantillonnage des eaux usées;
5. La localisation et l’identification de l’émissaire, du point de rejet et du cours d’eau récepteur;
6. La légende obligatoire et uniformisée, telle que décrite à l’annexe 1;
7. Les équipements de traitement des eaux usées, leur volume et leur(s) débit(s) de conception;
8. Les conduites de contournement des équipements de traitement;
9. Les conduites de dérivation d’eaux usées partiellement traitées qui sont dirigées vers le milieu récepteur sans passer par le point d’échantillonnage et de mesure de l’effluent. Le trop-plein d’entrée de la station peut également être indiqué bien qu’il soit considéré comme un ouvrage de surverse sur le réseau d’égout par le Ministère.

Le schéma doit demeurer explicite et représentatif du système de traitement, mais sans détails superflus. Un exemple est présenté à l’annexe 2.

**Un simple coup d’œil doit permettre à l’utilisateur de suivre la chaîne de traitement des eaux usées de l’affluent jusqu’à l’effluent de la station d’épuration.**

Le schéma de procédé doit être lisible sur une page de format 21,5 cm sur 28 cm (8½ po sur 11 po), à l’intérieur d’un cadre laissant une marge suffisante pour éviter la perte d’information lors de l’impression.

**Annexe 1 : Légende uniformisée**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Symbole** | |
| Poste de pompage | hexagone noir |  |
| Regards clés(1) | point noir ou cadre | ou |
| Conduite gravitaire | ligne continue (2) |  |
| Conduite de refoulement | ligne brisée (2) |  |
| Surverse ou dérivation avec rejet directement dans le milieu naturel | ligne avec point noir (2) |  |

(1) Ex. : regard d’entrée ou regard d’injection.

(2) La flèche indique le sens de l’écoulement.

**Annexe 2 : Schéma de procédé – exemple**

